

Une commission d'experts

Date : 18 août 2019

Le quotidien Ouest-France nous a informé le mois dernier que La République en Marche avait créé une commission départementale d'investissement de 16 membres (présidée par Carole Gandon et dans laquelle figurent notamment tous les parlementaires LREM d'Ille-et-Vilaine), qui doit examiner les projets de tous ceux et de toutes celles qui souhaitent briguer les mairies de moins de 9.000 habitants (soit plus de 95% des mairies puisque je n'en vois guère qu'une dizaine sur 333 dans le Département à compter plus de 9.000 habitants).

Sa mission est plus précisément d'épauler la commission nationale d'investissement en effectuant des recommandations sur les candidats qui se présentent dans toutes les communes françaises.

Municipales en Ille-et-Vilaine. Une commission LREM pour les villes de moins de 9 000 ha...

Se connecter

un commissaire à l'investissement (un peu flou, désolé)



Certains membres de la commission départementale d'investissement Lrem : Mustapha Laabit, Carole Gandon, Gaël Le Bohec, Christine Cloarec et Florian Bachelier. | ARCHIVES

Quest-France
Vincent JARNIGON.
Publié le 10/07/2019 à 18h02

La République en Marche lance, vendredi, en Ille-et-Vilaine, une commission départementale d'investissement pour ceux et celles qui souhaitent briguer les mairies des villes de moins de 9 000 habitants.

[\(cliquer sur l'image pour l'agrandir\)](#)

Parmi les 10 engagements éthiques qui doivent être pris par les candidats figure un engagement d'exemplarité aux termes duquel « *l'élu(e) s'engage à respecter pleinement l'obligation de probité*

et à s'interdire tout risque de conflit d'intérêt et d'abus ».

Nul doute que Mustapha Laabi, député de la 1ère circonscription d'Ille-et-Vilaine, qui est actuellement présumé innocent de toute malversation du fait de l'appel qu'il a formé sur sa récente condamnation pour abus de confiance, saura être particulièrement attentif aux candidatures et éminemment influent sur les décisions.